



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/392
7 décembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

313ème séance plénière

PC Journal No 313, point 10 de l'ordre du jour

DECISION No 392
PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DE L'OSCE
A BAKOU

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE à Bakou jusqu'au 31 décembre 2001.